

# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002605

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme

Spécialité : Conduite de projets territoriaux durables

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres intermédiaires de la conduite de projet dans le champ du développement territorial durable, capables d'assurer l'interface entre de multiples logiques d'acteurs et pouvant accéder à des emplois au sein d'organisations ou d'institutions travaillant dans le développement durable (BET, TP...). Les métiers visés sont : agent de développement territorial ; chargé de projet d'aménagement urbain ; assistant à la maîtrise d'ouvrage ; chargé d'étude ou de mission « Développement économique, aménagement, cadre de vie et environnement » ; métiers de l'immobilier social...

Cette spécialité, ouverte en 2002, est portée par le département « Carrières sociales » de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle complète la filière de formation dans le champ du développement territoriale durable qui démarre avec le DUT « Gestion urbaine » et termine avec les masters « Aménagement et développement territorial », « Ingénierie des organisations de l'économie sociale ». Cette formation est unique sur l'académie.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

|                                                                                                       |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Nombre d'inscrits                                                                                     | 23          |
| Taux de réussite                                                                                      | 93 %        |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2                                                                   | 20 %        |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 90 %        |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels                                            | 47 %        |
| Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (à 2 ans)                                         | 44 % - 70 % |

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

La quête d'un développement durable s'est imposée comme le préalable à la définition et à la mise en œuvre de projets de développement territorial. La spécialité « Conduite de projets territoriaux durables », généraliste et transversale, répond à cette évolution conformément aux attentes des professionnels du secteur, allant jusqu'à changer sa dénomination ; ce qui est tout-à-fait justifié. Forte de son expérience de huit ans, elle a acquis une bonne notoriété auprès des étudiants et des professionnels et bénéficie d'une équipe pédagogique expérimentée qui contribue à son bon fonctionnement. Cependant, les indicateurs de performance ne sont pas à la hauteur des attentes d'une licence professionnelle.

L'attractivité régionale et nationale de cette spécialité n'a cessé de croître depuis 2002. Le taux de pression est actuellement de 7,6 ; ce qui lui permet d'obtenir des effectifs d'environ vingt-trois étudiants, avec une bonne diversité des parcours amont (DUT, BTS, L2). La licence professionnelle accepte quelques étudiants en formation continue.

Les statistiques sont trop anciennes pour juger de l'insertion actuelle des étudiants. Les résultats des promotions 2005 à 2007 sont alarmants : ils affichent un taux de diplômés en emploi entre 44 % et 70 %, et un taux de poursuites d'études entre 25 % et 50 %. Les métiers sont en adéquation avec le contenu de la formation et la durée moyenne de recherche d'emploi est de six mois. Les indicateurs des promotions 2008 et 2009 ne sont pas donnés pour confirmer ces tendances et il est impossible de mesurer l'impact de la crise économique sur l'insertion.

La licence professionnelle s'appuie sur un riche réseau de partenaires locaux (collectivités territoriales, tissu local de l'économie sociale, entreprises de services aux collectivités...) permettant de représenter tous les champs professionnels couverts par la spécialité. Ces partenariats ne sont pas formalisés mais se concrétisent par des actions pédagogiques (encadrement de stagiaires, suivi de projets tuteurés, participation à des enseignements à hauteur de 47 % du volume horaire global) et des collaborations à des initiatives pédagogiques ouvertes sur la vie professionnelle. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais une réunion annuelle est dédiée au bilan et aux orientations à promouvoir.

Le département « Carrières juridiques », option : Gestion urbaine, qui héberge la licence professionnelle souffre d'un relatif isolement et de locaux très peu adaptés à la formation dispensée. Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation et a permis une synthèse détaillée des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

- Points forts :
  - La bonne attractivité.
  - Le réseau important de partenaires professionnels.
  - Le bon taux de réussite.
- Points faibles :
  - Pas de conseil de perfectionnement.
  - Les statistiques sur l'insertion trop ancienne.
  - Le fort taux de poursuite d'études.
  - L'isolement des lieux.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de mettre en place un suivi régulier (à 6 ou 12 mois) des diplômés pour mesurer l'employabilité et la pertinence d'une telle formation. Les statistiques constituent un excellent outil de pilotage et doivent renseigner sur les actions à mettre en œuvre lorsque les indicateurs ne sont pas conformes aux attentes d'une licence professionnelle, comme c'est le cas avec ceux de ce dossier d'évaluation.

Le conseil de perfectionnement doit être formalisé et impliquer des professionnels, n'intervenant pas dans les enseignements, pour prendre en compte les évolutions des métiers, pour analyser le retour d'expérience des étudiants des promotions antérieures et pour réfléchir aux améliorations à apporter au fonctionnement de la licence surtout, dans un nouveau contexte universitaire.